

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

-----

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE  
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

# MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE ZE

*Consultant*

Adéyemi Achamou FAHALA

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,  
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

*Avril 2006*

# **MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE ZE**

## SOMMAIRE

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>4</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>I-PRESENTATION DE LA COMMUNE de ZE</b> .....	<b>8</b>
1.1 Situation géographique et administrative.....	8
1.2 Cadre physique.....	8
1.3 cadre humain .....	9
<b>II- LES DIFFERENTS SECTEURS DE L'ECONOMIE LOCALE</b> .....	<b>10</b>
2.1 analyse des differents secteurs de l'economie locale.....	10
2.2 Finances locales.....	14
2.3 Services sociaux de base.....	16
<b>III-LA PROMOTION DES FILIERES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COMMUNE DE ZE</b> .....	<b>23</b>
3-1.Filieres porteuses .....	23
3-2.Filieres leviers de l'économie de la commune de zê. ....	24
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>27</b>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AUE** : Association des **U**sagers d'**E**au

**BAVEC** : Banque **V**illageoise d'**E**pargne et de **C**rédit

**CAPE** : Coordination des **A**ssociations des **P**arents d'**E**lèves

**CAR** : Coopératives d'**A**ménagement **R**ural

**CARDER** : Centre d'**A**ction **R**égionale pour le **D**éveloppement **R**ural

**CERPA** : Centre **R**égionale pour la **P**romotion **A**gricole

**CERPADEC** : Centre d'**E**tude **R**égionale pour la **P**romotion, l'**A**griculture durable et le **d**éveloppement de l'**E**ducation

**CIPEN** : Coordination nationale des **I**nitiatives et **P**rojets d'**E**mlois **N**ouveaux

**CLCAM** : Caisse **L**ocale de **C**rédit **A**gricole **M**utuel

**COGEA** : Comité de **G**estion des centres de santé d'**A**rrondissement

**COGEC** : Comité de **G**estion du centre de santé **C**ommunal

**COVEC** : Comité **V**illageois d'**E**pargne et de **C**rédit

**CPE** : Centre de la **P**etite **E**nfance

**CSA** : Centre de **S**anté d'**A**rrondissement

**FB** : Foncier **B**âti

**FNB** : Foncier **N**on **B**âti

**INSAE** : Institut **N**ational de la **S**tatistique et de l'**A**nalyse **E**conomique

**MCL** : Mission des **C**ollectivités **L**ocales

**ONAB** : Office **N**ational du **B**ois

**ONG** : Organisation **N**on **G**ouvernementale

**PAGER** : **P**rojet d'**A**ctivités **G**énératrices de **R**evenus

**PDC** : Plan de **D**éveloppement **C**ommunal

**PDRT** : **P**rojet de **D**éveloppement des plantes à **R**acines et **T**ubercules

**PIC** : Plan d'**I**nvestissement **C**ommunal

**PIP** : Programmes d'**I**nvestissements **P**ublics

**PME** : **P**etites et **M**oyennes **E**ntreprises

**PMI** : **P**etites et **M**oyennes **I**ndustries

**PRODECOM** : **P**rogramme d'**A**ppui au **D**émarrage des **C**ommunes

**RGPH** : Recensement **G**énéral de la **P**opulation et de l'**H**abitation

**SCEB** : **S**ite Communautaire d'**E**ducation de **B**ase

**SNV** : Organisation Néerlandaise de Développement

**SONADER** : **S**ociété **N**ationale pour le **D**éveloppement **R**ural

**TAF** : **T**axe sur **A**rmes à **F**eu

**TVA** : **T**axe sur la **V**aleur **A**justée

**UCP** : **U**nion **C**ommunal des **P**roducteurs

**URCAR** : **U**nion **R**égionale des **C**oopératives d'**A**ménagement **R**ural

**UVS** : **U**nité **V**illageoise de **S**anté

## **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de ZAKPOTA.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

# INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune (exploitation du PDC) et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement, d'une part, à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées et d'autre part à la lassitude des élus locaux fasse à la kyrielle d'études qui se mènent sans être toujours accompagnées d'actions concrètes pouvant justifier leurs exécutions.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

# I-PRESENTATION DE LA COMMUNE de ZE

## 1.1 Situation géographique et administrative

La commune de Zè, subdivision administrative du département de l'Atlantique est comprise entre 6°32 et 6°87 de latitude Nord d'une part et entre 2°13 et 2° 26 de longitude Est d'autre part. Avec une superficie de 653km<sup>2</sup>, elle est la commune la plus vaste du Département dont elle occupe 19,88% du territoire. Elle est limitée :

- Au Nord par les communes de Zogbodoméy et de Toffo
- Au Sud par les communes d'Abomey-calavi et de Tori-bossito
- A l'Est par les communes d'Adjohoun et de Bonou
- A l'Ouest par la commune d'Allada

La commune de Zè compte 73 villages répartis sur onze (11) arrondissements qui sont : Adjan, Dawé, Djigbè, Dodji-Bata, Hèkanmè, Koundokpoé, Sèdjè-Dénou, Houègoudo,

Tangbo-Djèvié, Yokpo et Zè.

Sa situation géographique constitue pour elle une opportunité d'échanges non négligeable du fait de son voisinage constitué de grands centres de consommation.

Elle est administrée par un Conseil Communal de quinze (15) conseillers ayant à sa tête un Maire élu et onze (11) Chefs d'Arrondissements désignés.

## 1.2 Cadre physique

### 1.2.1 Relief, climat et hydrographie

Le relief de la Commune de Zè est un élément du vaste plateau d'Allada d'une altitude moyenne de 100m qui s'incline légèrement vers la côte et surplombe au Nord la dépression de

la Lama. Il est composé de quelques petites dépressions constituées de bas-fonds. Les formations géologiques qui composent ce relief sont constituées essentiellement de dépôts sablo-argileux altérés en faciès de terre de barre.

Le climat est de type béninien marqué par des hauteurs pluviométriques plus ou moins élevées, une amplitude thermique annuelle relativement faible (inférieure à 5°C) et par la succession de quatre saisons distinctes :

- une grande saison pluvieuse d'Avril à Juillet
- une petite saison pluvieuse de Septembre à Novembre
- une grande saison sèche de Décembre à Mars
- une petite saison sèche centrée sur le mois d'Août



Le réseau hydrographique n'est pas dense et est très localisé. En effet, seule la zone Nord de la commune est irriguée par les affluents du fleuve Ouémé tel que la Sô. Plusieurs bas-fonds parsèment le territoire de la commune.

### *1.2.2 Sols végétations – Faune*

Le territoire de la Commune est dominé par les sols faiblement ferrallitiques communément appelés terre de barre. Les terres sont de teinte rouge et servent de support à toutes les cultures pluviales. Les sols hydromorphes à horizon superficiel gris assez riche constituent le substrat des plans d'eau et des bas-fonds.

Le couvert végétal s'articule autour de quatre ensembles à savoir : les forêts claires et formations boisées dont la forêt classée de Djigbé (3441 ha), les formations arborées et arbustives, les formations aquatiques et les plantations d'*Elaeis guineensis* (palmier à huile) d'une superficie de 3056 ha installées par la SONADER et gérées actuellement par des Coopératives d'Aménagement Rural (CAR). L'on peut y rencontrer des espèces telles que *Milicia Excelsa* (Iroko), *Ceiba pentandra* (Fromager), *Adansonia digitata* (baobab), *Thalia welwischii*, *Nymphaea Lotus* etc.

La faune quant à elle est très variée mais s'amenuise de jour en jour.

## **1.3 cadre humain**

### *1.3.1 Données démographiques*

Le recensement Général de la Population et de l'Habitation (R G P H) de 2002 estime la population de la Commune de Zè à 72.814 hts soit 9,08% de la population du département de l'Atlantique avec un taux d'accroissement de 2,78%. D'une densité de 112hts/km<sup>2</sup> soit la plus faible du département, elle est composée de 34 898 hommes et de 37.916 femmes et est à ma majorité rurale (84,92%). Elle s'étend sur une superficie de 653km<sup>2</sup>.

Cette population est dominée par le groupe ethnique «Aïzo » qui ajouté aux « Ouèmènou » font 97,4% de la population. Viennent ensuite les Yoruba (1%), les Adja (0,8%) et d'autres ethnies (0,8%).

La pratique religieuse est dominée par le fait culturel Voudoun (47,1%). L'on y rencontre aussi les catholiques (21,4%), les protestants (3,2%), les musulmans (2,4%) et des évangéliques et chrétiens célestes.

### *1.3.2 Principales formes d'organisation sociale*

#### 1.3.2.1 L'organisation sociale traditionnelle

L'organisation sociale est basée sur un certain nombre d'institutions telles que les royautés, les collectivités, les conseils de sages. Les moeurs telles que : le lévirat, l'exclusivité du droit d'héritage à l'homme régulent le fonctionnement de la société et viennent en appoint aux institutions locales étatiques. Il est important de noter

que la femme fait office de parent pauvre dans ces institutions (donc marginalisée) bien qu'elle joue un important rôle dans la production et la génération du revenu.

### 1.3.2.2 Les principales organisations modernes

La commune de Zè regorge d'un nombre non négligeable d'Associations et d'Organisations Non Gouvernementales, de groupements féminins de production et de transformation... On dénombre au total dix huit (18) ONG installées, 82 groupements féminins, 65 organisations paysannes, 69 Associations de Parents d'Elèves réunies au sein d'une coordination, une Union Communale des Producteurs, une Association Communale de Développement et autres Associations. Ces différentes organisations sont minées par le manque de cohésion, la mauvaise gestion, la non-pérennisation des acquis et surtout l'absence de coordination de leurs interventions sur le terrain.

## **II- LES DIFFERENTS SECTEURS DE L'ECONOMIE LOCALE**

### **2.1 analyse des différents secteurs de l'économie locale.**

L'analyse de tous les secteurs productifs et générateurs de revenus et d'emplois montre que l'économie de la Commune de Zè est dominée par le secteur primaire dont les plus importantes activités sont : l'agriculture et la transformation agro-alimentaire. D'autres activités telles que le commerce, l'artisanat, la pêche et l'élevage sont non négligeables. Des activités telles que l'exploitation des carrières et des bas-fonds ne sont pas encore une réalité.

Aussi, la quasi-absence des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Petites et Moyennes Industries (PMI) constitue-t-elle un facteur limitant pour l'économie locale.

#### *2.1.1 L'agriculture*

L'agriculture constitue la première activité des populations de la Commune. La population agricole est estimée en 1992 à 49 965 hts soit un taux de 68,62% avec une participation importante de la femme. Les principales cultures pratiquées sont par ordre d'importance : le manioc, l'ananas, le maïs, le palmier à huile et le niébé selon les données de la campagne 2002-2003.

#### **☐ Le manioc**

Le manioc constitue de loin la culture la plus importante en terme de production.

Cette forte production s'explique par l'important rôle que jouent les produits dérivés dans la consommation des populations du sud-Bénin. En effet, le manioc est transformé surtout par les femmes (organisées en groupements) en gari, tapioca, kouli-kouli très bien appréciés et pour la plupart exportés vers les villes

environnantes. Beaucoup de soutiens financiers pour ce produit et sa transformation seraient salutaires.

#### **☐ L'ananas**

La culture de l'ananas est l'un des traits caractéristiques de la commune de Zè et de ses environs avec lesquels elle en constitue le grenier dans le sud-Bénin. Elle est la seconde culture en terme de production et la première en terme de rendement. Elle est donc à encourager. L'ananas est destiné à plus de 95% à la vente et fait de plus en plus objet de transformation par certains groupements de femmes en jus d'ananas.

#### **☐ Le maïs**

Le maïs est la culture qui occupe la majeure partie de la population et constitue la principale culture de subsistance. Les surfaces emblavées sont importantes avec par contre une production faible.

#### **☐ Le palmier à huile**

La culture du palmier à huile constitue la seconde culture de rente après celle de l'ananas au point de vue production mais la plus importante en terme de rentabilité. Elle est principalement l'oeuvre des Coopératives d'Aménagement Rural (CAR) organisées en une structure faïtière qui est l'Union Régionale des Coopératives d'Aménagement Rural (URCAR). Les noix de palme récoltées sont transformées en huile rouge destinée en grande partie aux industries de corps gras de la partie méridionale du pays.

L'agriculture dans la commune de Zè, eu égard à la forte productivité des principales cultures offre de grandes possibilités au développement de l'industrie agroalimentaire mais il existe un certain nombre de contraintes qui entravent son développement.

Il s'agit de :

- l'appauvrissement des sols, résultat de l'archaïsme des méthodes culturales (semis en vrac, culture itinérante sur brûlis) qui influe négativement sur les rendements d'une agriculture au demeurant extensive ;
- la pénurie de surfaces cultivables due à l'expropriation des terres par les CAR et récemment à leur bradage à la diaspora et aux étrangers qui les exploitent rarement.
- l'insuffisance de capital financier qui réduit les producteurs dans leur volonté d'emblaver de grandes surfaces ;
- les difficultés d'écoulement des productions à cause du mauvais état des pistes de desserte rurale notamment en saison pluvieuse ;
- la sous-exploitation des bas-fonds pour le maraîchage.

Les besoins exprimés lors du diagnostic participatif organisé dans le cadre de l'élaboration du PDC sont principalement : l'apport d'engrais, la modernisation des pratiques culturelles, l'appui financier et l'aménagement des voies de desserte rurale pour un bon écoulement des produits.

### *2.1.2 Activités de transformation et artisanat*

Les activités de transformation sont assez développées dans la commune de Zè et s'exercent suivant deux modes : individuel et en groupements souvent appuyés par des ONG et des projets. Elles occupent un grand nombre d'acteurs et concernent : la transformation du manioc en gari et en tapioca, la distillation du vin de palme en sodabi, la préparation de l'huile rouge à partir de la noix de palme, la fabrication du savon artisanal, la préparation du jus d'ananas et de galettes (kouli-kouli). Produits en grande quantité, ils sont destinés en majeure partie à la vente et sont l'oeuvre surtout des femmes souvent organisées en groupement.

Les difficultés liées à ces activités sont notamment: le manque ou l'insuffisance de capital financier, l'archaïsme des méthodes et outils de travail, la difficulté à se procurer les matières premières et à écouler les produits à cause du mauvais état des voies d'accès.

L'artisanat occupe un nombre non négligeable d'acteurs et se rencontre dans tous les arrondissements. Les métiers artisanaux les plus importants sont : la couture, la coiffure, la mécanique, la menuiserie, la meunerie, la vannerie, la maçonnerie etc....

Les deux principales contraintes qui pèsent sur ce secteur sont : le manque ou l'insuffisance de capital financier et le faible niveau d'organisation.

### *2.1.3 Commerce*

La potentialité en matière de commerce est liée en grande partie à l'abondance de produits agricoles qui constituent près de 70% des échanges dans les cinq marchés locaux que compte la commune. Quant au commerce de produits manufacturés, il est pratiqué par de grands commerçants qui agissent pour la plupart dans l'informel. Ces produits sont installés dans des boutiques, des dépôts, dans certains marchés ou aux abords des voies principales.

Les deux principaux atouts du commerce dans la commune sont : la forte productivité vivrière et la proximité des centres urbains tels que : Cotonou, Abomey-Calavi et Allada.

Mais ils ne sont pas encore très bénéfiques à la commune à cause de la faible capacité technique, organisationnelle et d'investissement des acteurs et de la défektivité des voies d'écoulement malgré la présence remarquée des institutions de micro-finance telles que : la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM), la Banque Villageoise d'Épargne et de Crédit (BAVEC), le Comité Villageois d'Épargne et de Crédit (COVEC) et des projets de développement tels que le Projet d'Activités Génératrices de Revenus (PAGER), le Projet de

Développement des Racines et Tubercules (PDRT), les Projets Verts etc....

#### *2.1.4 Activités de pêche et d'exploitation forestière*

Le poids économique de la pêche en terme de génération de revenus et d'emplois est très faible dans la commune de Zè. Ceci est dû aux contraintes liées au facteur eau (tarissement, comblement, enherbement, pollution) couplées aux moyens et méthodes de production rudimentaires (pisciculture archaïque, moyens de pêche très peu performants).

La pêche est pratiquée dans trois (03) arrondissements du Nord de la commune traversée par l'affluent (Sô) du fleuve Ouémé et occupe un faible effectif d'actifs. Néanmoins l'existence d'un nombre non négligeable de bas-fonds constitue un atout dans la perspective d'une pisciculture moderne.

La sylviculture bien que localisée dans deux arrondissements (Djigbé et Hèkanmè) constitue une activité prometteuse du fait des revenus substantiels qu'elle pourrait générer si elle était mieux contrôlée. Elle est concentrée sur la forêt classée de Djigbè de 3441 ha de superficie et gérée par l'ONAB avec la collaboration de la population. Elle est très peu rentable pour la population et la mairie à cause d'une mauvaise organisation des structures et acteurs concernés ainsi qu'au mauvais état des pistes.

#### *2.1.5 Elevage*

La production animale concerne essentiellement les caprins, la volaille et les porcins.

Elle intervient dans l'économie des ménages par sa contribution aux petites dépenses et à la satisfaction des besoins exceptionnels. De type traditionnel, il n'est pas intégré à l'agriculture et n'est donc pas orienté vers la maximisation des revenus.

L'élevage de bovins est l'oeuvre de quelques éleveurs qui confient leur cheptel à des peulhs.

Cependant l'élevage moderne est pratiqué et organisé dans certaines stations par l'ex-CARDER. Il s'agit de :

- quatre (04) stations avicoles
- deux (02) stations d'élevages d'aulacodes
- six (06) complexes cunicoles
- deux (02) stations hélicoles
- sept (07) ruches.

### *2.1.6 Exploitations minières et transport*

L'exploitation minière est inexistante malgré la présence d'un nombre important de gisements miniers. Cette situation tient à l'inaccessibilité des sites du fait de l'inexistence ou du mauvais état des pistes d'accès ainsi qu'au manque de volonté politique des autorités locales qui se sont succédées jusqu'alors.

L'activité de transport est très peu développée à cause du mauvais état des voies et est dominée par le transport avec des taxi-motos pour les déplacements inter-villages.

En conclusion, l'économie de la commune de Zè est à un niveau assez bas alors qu'il existe de grandes potentialités encore très peu exploitées.

## **2.2 Finances locales**

Le diagnostic participatif a permis de jauger la capacité de la commune à financer son propre développement. Pour ce faire, un état des lieux sur les cinq dernières années a été fait et a porté sur l'analyse des recettes et dépenses budgétaires, l'équilibre financier de la Commune et la mobilisation des ressources endogènes. L'analyse de la situation des finances locales permet de conclure que la commune est loin d'être le moteur de son propre développement.

### *2.2.1. Les ressources internes de la Commune*

Les ressources internes de la Commune sont constituées des ressources budgétaires propres (fiscales et non fiscales), les contreparties des populations pour les réalisations des diverses infrastructures socio-communautaires et la participation du secteur privé.

#### 2.2.1.1. Les ressources budgétaires propres de la Commune

Les recettes budgétaires et leur évolution dans la commune sur la période 1999 à 2003 dégage globalement une recette non fiscale totale de 160 499 547 fcfa dont 52 081 347 FCFA de ressources propres, 4 500 000 fcfa de contribution du secteur privé, 98 918 200 fcfa de contribution de l'Etat et 5 000 000 fcfa de contribution de la préfecture. Sur cette période, les recettes fiscales sont de 20 282 769 fcfa.

L'analyse des données qui ont conduit à cette agrégation permet de conclure que les ressources propres de la commune sont restées quasi-stationnaires excepté l'année 2001 où les recettes non fiscales ont atteint 51 163 327 fcfa pendant que celles des autres années oscillent autour de 27 000 000 fcfa en moyenne ; quant aux recettes fiscales elles sont de 4 056 553 fcfa en moyenne. En tout état de cause, elles restent très faibles par rapport aux besoins nécessaires pour amorcer le développement de la commune.

### 2.2.1.2 La participation communautaire et du secteur privé

Les différentes recherches documentaires n'ont pas permis d'obtenir de données quantifiées sur la participation financière des populations aux différentes tâches de développement mais les résultats des enquêtes ont permis de constater qu'elle est faible ; ce qui est préoccupant lorsqu'on sait qu'elle constitue la conditionnalité fondamentale au niveau des partenaires au développement.

Quant à la participation directe du secteur privé au budget de la Commune, elle est quasi inexistante. Cette participation en effet n'a jamais existé dans l'histoire de la commune exceptée l'année 2003 où le principal réseau d'opérateurs économiques constitué par l'URCAR a participé à hauteur de 4.500.000FCFA. Les dispositions doivent donc être prises pour encourager ce dernier et pour une implication beaucoup plus grande du secteur privé au développement de la commune.

## *2.2.2 Le financement par les autres acteurs*

### 2.2.2.1 La contribution de l'Etat

A l'analyse, l'Etat constitue le principal contributeur au budget de la commune de Zè et donc le principal artisan de son développement.

Ceci constitue un mauvais présage à l'ère de la décentralisation où les communes doivent être les principaux acteurs de leur développement. Cette contribution constituée de la substitution de la taxe civique, de la subvention salariale, des taxes d'enlèvement d'ordures (voirie) et de la rétrocession de la TVA, s'élève en moyenne à 49,16% du total des recettes de la commune. Il importe d'ajouter à cette contribution directe les réalisations d'infrastructures dans le cadre de la mise en oeuvre des Programmes d'Investissements Publics (PIP) dont les données ne sont pas disponibles.

### 2.2.2.2 La contribution des institutions de micro finance

Les données sur les institutions de micro finance n'ont pu être recueillies de façon précise. Les quelques informations collectées montrent que les institutions de micro finance jouent un rôle important dans la commune en matière d'octroi de micro crédits. Il s'agit de la CLCAM, des COVEC, des BAVEC dont les produits servent en grande partie aux activités génératrices de revenus.

## *2.2.3. Equilibre financier de la Commune*

L'analyse de l'équilibre financier se base sur les budgets de fonctionnement et d'investissement et s'effectue à travers trois agrégats : l'épargne brute, la capacité d'investissement et de financement.

### 2.2.3.1 L'épargne brute

L'épargne qui est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement a très peu évolué exception faite de 2001 où elle a été multipliée pratiquement par cinq (05).

Elle est en moyenne de 3.46.601FCFA soit 13,72% des recettes de fonctionnement ; ce qui ne répond pas aux normes nationales qui exigent 30% des recettes de fonctionnement. Le rapport Epargne Brute/Population donne une moyenne de 75F/hts soit 75F économisés pour chaque habitant sur le budget de fonctionnement. Elle reste très faible.

### 2.2.3.2 La capacité d'investissement

La capacité d'investissement est la somme de l'économie faite sur le budget de fonctionnement c'est-à-dire l'épargne brute et des recettes d'investissement. A l'analyse, elle est faible et n'augure pas d'une bonne participation de la mairie au développement de la commune.

### 2.2.3.3 La capacité de financement

La capacité de financement est la différence entre la capacité d'investissement et les dépenses d'investissement. Elle a augmenté ces trois dernières années et est en moyenne de 4.220.129 F CFA sur la période indiquée. Elle est faible et rend la mairie amorphe.

## **2.3 Services sociaux de base**

Les services sociaux de base sont essentiels pour le bien-être et l'épanouissement des populations. Ils constituent les indicateurs du niveau de développement des populations. La situation au niveau de ces services est loin d'être reluisante dans la Commune.

### *2.3.1 Santé*

La Commune de Zè dispose d'un (01) Centre Communal de Santé, de Sept (07) Centres de Santé d'Arrondissement (CSA) et d'un (01) centre confessionnel. Ainsi trois arrondissements se trouvent dépourvus de Centre de Santé.

En outre, elle dispose de sept (07) cabinets privés et d'un UVS qui jouent un rôle non négligeable dans la couverture sanitaire de la Commune.

Au niveau des infrastructures la quasi-totalité des formations sanitaires se trouvent dans un état vétuste et déliquescents puisqu'on y rencontre des locaux en très mauvais état et inadéquats à la mission sanitaire. Quant aux ressources humaines, le personnel soignant qualifié demeure en nombre insuffisant car pour toute la Commune, il n'existe qu'un (01) seul médecin, cinq (05) infirmiers d'Etat, huit (08) sages-femmes. Etant entendu que selon les normes nationales, il faut un médecin



pour 10000 habitants, un infirmier pour 5000 habitants, une sage- femme pour 5000 habitants, les besoins en personnel se présentent comme suit :

- Six (06) médecins
- Neuf (09) infirmiers
- six (06) sage-femmes.

La situation sur le plan matériel n'est pas des plus bonnes. Ainsi l'on note le mauvais état ou l'absence de matériels de soins, l'absence d'un laboratoire d'analyse biomédicale performant, le mauvais état du matériel roulant. Quant à la gestion des différents centres, elle est bonne dans l'ensemble et est le fruit d'un bon fonctionnement des COGEA. L'analyse du volet assainissement permet de noter la présence de 15 latrines dans tous les Centres de Santé dont deux seulement disposent d'eau potable. Vu le rôle que joue l'eau potable dans l'accomplissement de la mission sanitaire, le besoin s'avère urgent. La situation est d'autant plus préoccupante que l'on assiste parfois à des accouchements sans une goutte d'eau potable.

Par ailleurs l'état de salubrité est très bas dans les locaux et leur environnement immédiat n'est pas très propice. La situation par rapport à la santé de la population laisse aussi à désirer car l'on note en général un taux de morbidité plus ou moins élevé avec la présence de certaines maladies importantes à fréquence élevée telles que le Paludisme qui est la première cause de décès, les maladies hydriques notamment la bilharziose et récemment l'ulcère de Burulie à symptômes très insoutenables.

Malgré ce tableau sombre, le mauvais état des pistes et le très faible pouvoir d'achat des populations, le taux de fréquentation ou d'utilisation des centres de santé est acceptable soit 57,18%. Aussi le taux de couverture vaccinale est-elle très élevée à l'instar d'autres Communes.

De façon générale, les besoins majeurs de la commune au point de vue sanitaire sont:

- la construction de quatre Centres de Santé d'Arrondissement (CSA).
- La construction d'un Centre Communal de Santé
- L'équipement des Centres de Santé (matériel de soins, matériel roulant ...)
- L'érection de clôtures pour les centres de santé
- La dotation en personnel soignant de qualité
- La réfection des locaux en mauvais état
- L'adduction d'eau potable et construction de latrines de qualité
- L'électrification des centres de santé.

### 2.3.2 Education

La situation de l'éducation dans la Commune de Zè se caractérise par l'existence de trois niveaux d'enseignement à savoir : l'enseignement maternel, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Ainsi on note la présence de :

- 14 Centres de la Petite Enfance à gestion communautaire et 01 Ecole Maternelle
- Publique.
- 67 Ecoles primaires publiques et 04 Ecoles primaires privées
- 03 Collèges d'Enseignement Général

En dépit de la couverture scolaire satisfaisante du territoire de la Commune, on note des villages sans accès facile à l'école (ne disposant pas d'école ou très éloignés d'une école).

#### 2.3.2.1 Les infrastructures

Selon les statistiques, on dénombre pour toute la Commune :

- 324 salles de classe pour l'enseignement primaire public
- 16 sections (Salles de classe) pour l'enseignement maternel
- 18 salles de classe pour l'enseignement secondaire public.

Leur état est bon dans l'ensemble. En effet, sur 324 salles au total on dénombre 278 en matériaux définitifs dont 203 en bon état et 75 à rénover et 46 en matériaux précaires. Il s'en déduit un besoin de 46 salles à construire et 75 salles à rénover.

#### 2.3.2.2 La disparité entre fréquentation filles/garçons

L'effectif des élèves se répartit comme suit :

- o Enseignement maternel : 886 enfants dont 466 garçons et 420 filles
- o Enseignement primaire : 17222 élèves dont 10551 garçons et 6 671 filles
- o Enseignement secondaire : 919 élèves dont 721 garçons et 198 filles

L'analyse de toutes ces données révèle que l'effectif des filles scolarisées reste faible par rapport à celui des garçons soit 44,23% contre 55,77%. Ceci montre que l'objectif de la promotion de la scolarisation des filles est loin d'être totalement atteint malgré l'exonération des filles des frais de scolarité, le travail du Réseau de la Promotion de la Scolarisation des Filles, l'effort de la Coordination de l'Association des Parents d'Elèves (CAPE) et l'action des **ONG** notamment "**Aide et Action**"

### 2.3.2.3 L'équipement

Les données collectées sur le terrain montrent que les mobiliers et les matériels didactiques quoiqu'en nombre acceptable restent insuffisants.

Par rapport à la disponibilité des écoles en eau potable, les statistiques révèlent que sur les 67 écoles primaires publiques, 21 ne disposent pas d'eau potable soit une couverture de 69% contrairement à la disponibilité des écoles en latrines qui est un peu satisfaisante.

De façon générale les statistiques donnent un taux brut de scolarisation des 6-14 ans de 80,7% prouvant ainsi l'effectivité de la déperdition scolaire dans la Commune que les parents d'élèves pensent juguler par la multiplication de cantines scolaires installées seulement dans 16 écoles sur les 67 que compte la commune.

Par ailleurs, le taux d'alphabétisation est de 7% prouvant ainsi qu'il reste beaucoup d'effort à y fournir.

Les principaux besoins exprimés sont:

- Les moyens financiers pour la prise en charge des moniteurs / monitrices des CPE
- La construction de nouvelles salles de classes en matériaux définitifs
- La clôture des écoles
- La construction de latrines et adduction d'eau potable
- L'équipement des écoles en mobiliers et en matériels didactiques
- La disponibilité de cantines scolaires

### *2.3.3 Hydraulique et Assainissement*

La situation au niveau de la disponibilité en eau de la commune de Zè à défaut d'être alarmante est préoccupante car si on note la présence d'infrastructures hydrauliques dans presque tous les arrondissements, 33% sont non fonctionnelles d'une part à cause du mauvais fonctionnement des organes de gestion et les 67 fonctionnelles ne couvrent pas toute la population d'autre part.

En clair, la Commune est très peu couverte en eau potable. L'arrondissement de Djigbé apparaît comme le plus dépourvu en eau potable. Ceci s'explique par la présence d'ions ferriques dans la nappe phréatique de son sous-sol qui augmentent la turbidité de l'eau la rendant ainsi impropre à la consommation. Il se dégage par ailleurs un besoin d'érection de 304 points d'eau modernes pour toute la Commune d'autant plus que son sous-sol se caractérise par une nappe phréatique très profonde qui ne permet pas le forage de puits traditionnels susceptibles de venir en appoint aux infrastructures modernes.

Ceci oblige les populations à se ruer sur les eaux de ruissellement, des rivières ou des bas-fonds ou à effectuer de longues distances à la recherche d'eau potable ou à construire de citernes du moins pour ceux qui en ont les moyens.

Au point de vue assainissement, les latrines publiques et familiales existent seulement au chef-lieu de la commune dans quelques arrondissements avec son corollaire de pollution de l'environnement. Il existe des latrines scolaires et sanitaires mais celles-ci sont inaccessibles au grand nombre. Aussi les ordures ménagères sont-elles mal gérées, aucun système de précollecte n'existant.

### *2.3.4 Routes / Pistes – Communication – Energie*

La commune dispose d'une multitude de pistes de desserte rurale (788km environ) et d'une route carrossable TANGBO-ZE ATTOGON de 38km ; ce qui est non négligeable.

Cependant elle est enclavée du fait de l'état défectueux des pistes très étroites, ensablées et faites de crevasses qui, en saison pluvieuse coupent certains villages du reste de la commune avec ses conséquences sur l'économie locale. Ce désenclavement se trouve accentué par la faible couverture téléphonique (conventionnelle et GSM) et l'absence d'une agence postale. Il est tout de même utile de noter la bonne couverture radiophonique.

Pour ce qui est de l'énergie, l'on note l'absence de l'électricité même si un projet d'électrification est en cours, le difficile accès (chère) des produits pétroliers dominés par le produit d'origine frauduleuse communément appelé "Kpayo" venu du Nigéria et considéré comme de mauvaise qualité malgré l'existence d'une station SONACOP et de quelques cuves à pétrole.

Les besoins exprimés sont essentiellement la réfection et la réalisation de véritables pistes de desserte rurale vitales pour l'économie locale, la couverture téléphonique et l'accès facile de la population à l'électricité.

### *2.3.5. Tourisme, culture Loisirs et sécurité*

Les sites touristiques de la commune sont essentiellement constitués de forêts sacrées (Mounzoun, Assanmè, Agbadji, Ananvié...) mais ils sont sous-exploités et sont même menacés de disparition. L'absence totale d'infrastructures hôtelières (hôtels, auberge) accentue le faible niveau du tourisme dans la commune.

La culture est loin d'être valorisée hormis les annuelles fêtes nationales du Vaudoun. Elle est menacée par le modernisme mal assimilé, la floraison des églises évangéliques et l'absence de festivals culturels communaux.

Les loisirs sont presque inexistants malgré la présence d'un centre des loisirs et d'un complexe sportif omnisports, ceux-ci étant très peu bien gérés.

Les conditions sécuritaires sont assurées par une brigade de gendarmerie sous équipée et très mal lotie ce qui ne la rend pas très visible et entraîne l'érection de brigades civiles de sécurité elles-mêmes mal équipées et mal organisées.

### *2.3.6 Environnement institutionnel*

L'environnement institutionnel est caractérisé par la présence d'une administration communale, de services déconcentrés de l'Etat et d'autres institutions/ structures étatiques ou non acteurs du développement local.

### *2.3.7 Administration Communale*

La Mairie de la commune de Zè est composée des services fonctionnels suivants :

- Le Bureau du Maire
- Le Bureau des Adjoints au maire
- Le Bureau du secrétaire Général (SG)
- Le Bureau aux affaires domaniales et Population (BADP)
- Le Bureau aux Affaires Financières (BAF)
- Le Bureau des Archives, de la Documentation et de l'Information (BADI)
- Le Secrétariat Administratif (SA)
- Le Bureau de Transmission (BT)
- Le Bureau aux Affaires Politique et Administrative (BAPA)
- Le Bureau du Chef Personnel (BCP)

Le diagnostic participatif a signalé un fonctionnement inefficace de la mairie dû au faible niveau intellectuel et à la non qualification du personnel (manque de spécialistes), au cumul des responsabilités, à la trop grande mobilité des responsables. Outre les possibilités de recrutement en dehors de la commune, les différentes structures d'appui (MCL, PRODECOM, SNV) constituent aussi des opportunités pour le renforcement des capacités existantes.

En ce qui concerne les infrastructures, on note entre autres : l'exiguïté et le manque de confort des locaux, l'absence d'équipements informatique, la défaillance de l'équipement sanitaire, l'absence de clôture, la défectuosité des bureaux de la plupart des Arrondissements etc.

### *2.3.8 Services déconcentrés de l'Etat*

Les services déconcentrés de l'Etat, relais des Directions départementales des services sectoriels nationaux se présentent comme suit :

- Le CeRPA (ex-CARDER) à travers le secteur agricole
- Le Centre Communal, les Centres d'Arrondissement de Santé

- La Circonscription Scolaire
- Le Service des Impôts et de Recouvrement des assiettes
- La Recette Perception
- La Brigade Territoriale de Gendarmerie

### 2.3.9 Projets et ONG

Les besoins de la population dépassant largement les capacités d'intervention directe de l'Etat à travers les services déconcentrés ci-dessus cités, une multitude d'intervenants dans les divers domaines de développement local viennent en appoint.

On peut distinguer :

- PDRT : Agriculture Promotion de la production, la transformation et la commercialisation des racines et tubercules.
- PAGER : Agriculture, micro finance Installation et appui aux ASF, appui aux groupements de transformation des produits agricoles.
- CIPEN : Economie locale Promotion de la création des emplois par des entreprises
- SNV : Gouvernance locale Gestion des ressources naturelles.
- PRODECOM : Développement local Planification locale, finances locales, communication, administration.
- Aide et Action/ Education de base Appui aux APE, subvention de fournitures scolaires,
- financement en infrastructures, en mobiliers et en matériels didactiques.
- Adduc-Bénin Appui communautaire Animation villageoise (IEC) Hydraulique villageoise et hygiène.
- ASSODIV : Appui communautaire Animation villageoise (IEC, micro finance
- CERPADEC : Formation Création et gestion des SCEB

### 2.3.10 Genre et développement

La participation de la femme aux processus et structures de prise de décision est en général très faible dans la commune de Zè à l'instar de l'ensemble du pays ; ce qui contraste avec sa présence beaucoup plus active dans la création de la richesse et donc du développement. En témoigne entre autres le degré de fonctionnalité des groupements féminins, sa forte présence dans les activités commerciales....

Les facteurs qui expliquent la faible implication des femmes dans la prise de décision sont :

- le poids de la tradition ou de la coutume,

- les contraintes religieuses,
- le poids des occupations ménagères et autres activités économiques,
- le faible niveau d'instruction des femmes,
- le complexe d'infériorité (manque de confiance en soi),
- le manque de solidarité entre les femmes.

Cette synthèse constitue le principal intrant pour l'identification d'actions réalistes et réalisables et donc pour une bonne planification du développement local.

## **III-LA PROMOTION DES FILIERES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COMMUNE DE ZE**

### **3-1.Filieres porteuses**

L'économie de la commune de Zê dépend en grande partie de la promotion de son agriculture ; en effet, sur les dix huit (18) programmes élaborés par le PDC de la commune pour faire décoller la commune sur la période 2005-2009, le secteur agricole en compte Quatre (4) (amélioration de la production agricole, sylvicole et piscicole ; l'accroissement du niveau de transformation des produits agricoles ; l'amélioration de l'écoulement des produits agricoles, sylvicoles et piscicoles ; le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et financières des Organisations Paysannes) soit 22% ; de même, sur les 1 064 247 500 fcfa prévus pour la réalisation de ces objectifs, 238 900 000 fcfa sont réservés au secteur rural soit 22,45%.

Les filières agricoles restent donc les filières sur lesquelles la commune devra concentrer ses efforts pour l'atteinte des objectifs du développement économique.

Les filières, maïs, manioc, ananas et palmier à huile constituent les filières porteuses pour la commune de Zê du fait de l'engouement des producteurs à s'intéresser à leur production d'une part et en raison de ce que, moyennant un effort d'organisation, elles peuvent constituer des filières sources d'importants revenus d'autre part.

Les statistiques enregistrées par le PDC lors de son élaboration fait état de ce qu'en 2002-2003, il a été produit 16 973 tonnes de maïs, 27 850 tonnes d'ananas, 102 360 tonnes de manioc et 4 440 Tonne de palmier à huile.

Si, à l'instar des autres régions du pays où il a été produit, la transformation et la commercialisation du manioc rencontre quelques difficultés, la commercialisation de l'ananas à l'état brut connaît un léger essor grâce à l'interventions de quelques exportateurs qui en assurent la collecte auprès des paysans pour en assurer l'exportation et/ou la commercialisation sur le plan local.

Le maïs constituant la base de l'alimentation de la population de la commune, cela justifie les efforts consacrés pour sa production afin de s'épargner des risques d'insécurité alimentaire.

Le palmier à huile est vue comme une filière devant être la base d'une intégration communale dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique d'intercommunalité pour la production et l'exploitation d'une filière porteuse.

La production de l'ananas se montre de plus en plus intéressante pour les producteurs avec l'installation de petites usines de transformation de ce produit en jus.

### **3-2.Filières leviers de l'économie de la commune de zê.**

L'ananas mobilise un grand nombre de producteurs de la commune de Zê ; la plupart des exportateurs de l'ananas en direction de la France on ciblé Zê comme une source de collecte du fruit. Quelques usines de transformation du jus installées dans les environnements de Zê constituent des atouts pour valoriser l'ananas produit; l'ananas constitue donc une filière qui, moyennant quelques actions, peut être la filière phare pour le lancement de l'économie de la commune de Zê ; mais pour que la Commune s'appui sur cette filière pour lancer son économie, quelques actions préalables sont nécessaires.

#### *3-2.1-Rôle de la commune dans la promotion de la filière ananas.*

##### 3.2.1.1-Diversification des marchés d'écoulement :

L'ananas du Bénin se vend essentiellement se vend sur la marché de Rungis en France et de façon marginale sur le marché du Nigeria mais de façon très désordonnée. Les « résidus », (le lot non-conforme aux normes recherchées sur le marché français) sont vendus aux consommateurs locaux sous forme d'ananas de bouche. L'ananas de Zê n'est pas en marge de cette réalité commerciale. Cette forme d'exploitation de l'ananas n'est pas très rémunératrice pour les producteurs qui, du reste sont pratiquement exploités par les exportateurs mieux organisés. Il est donc indispensable que le Autorités communales diligentent une étude de marché régional (Afrique) et international pour identifier de nouveaux marchés d'exportation de l'ananas. L'ananas du Bénin dont celui de Zê est reconnu de meilleure qualité organoleptique ; il pourra être promu dans d'autres marchés.

##### 3.2.1.2-Appui à l'organisation des producteurs :

Le niveau organisationnel actuel des producteurs d'ananas ne leur permet pas de tirer le meilleur profit de leurs activités. Producteurs individuels pour la plupart ne disposant que quelques 0,5 ha en moyenne, chacun vend on ananas aux collecteurs des exportateurs à des prix qui n'est généralement pas rémunérateur.



Il est donc nécessaire voire indispensable de procéder à une réorganisation des producteurs suscitant en eux la volonté de se mettre en semble pour garantir une production quantitative pour satisfaire la demande du marché.

#### 3.2.1.3-Appui à la transformation sur place :

La vie économique de la Commune étant essentiellement liée à la fiscalité, la Commune de Zê tirera son profit dans la promotion de cette filière en suscitant la transformation de l'ananas au niveau de la commune après avoir identifié des marchés d'écoulement du produit fini .

En effet, le jus d'ananas est reconnu très intéressant et recherché. Pour ce faire, la Mairie devra prendre des mesures incitatives pour encourager des opérateurs privés, intéressés par le secteur à s'installer. Ils pourraient rechercher le marché d'écoulement de leur produit, créer de l'emploi pour les jeunes de la localité et payer des impôts à la Commune.

#### 3.2.1.4-L'amélioration de la productivité de l'ananas :

Afin de maintenir la qualité actuelle de l'ananas et l'améliorer dans le future ; de plus le rendement au champ de l'ananas ainsi que sa teneur en sucre et en matière sèche dépend, entre autres de la variété cultivée. La commune, pour faire de la filière ananas la filière pourvoyeuse de richesse pour la localité devra associer les hercheurs à la promotion de l'ananas. Ces derniers travailleront en permanence à l'amélioration variétale de l'ananas en vue de sa performance et sa compétitivité sur le marché.

#### 3.2.1.5-La labellisation de l'ananas

Adopter la filière ananas comme filière de relance de l'économie de Zê, c'est en faire un produit d'origine locale ; sa commercialisation qui se fait à ce jour sous le simple nom d'ananas n'est pas tout à fait à l'honneur de la localité ; l'ananas se produisant dans plusieurs localités du Bénin, il est important que la commune de Zê, après avoir mis un cachet particulier à la promotion de son ananas sur la base des propositions faites plus haut, crée le label de l'ananas de Zê. Ce sera une manière de distinguer l'ananas de la localité des autres ananas et valoriser la localité de Zê où se produit ce fruit.

### *3-2.2-Actions intercommunales pour la promotion de l'ananas dans la commune de Zê*

L'ananas se produit dans plusieurs communes du Bénin, toutes situées pratiquement dans la zone des terres de barre et voisines de la commune de Zê. Les communes d'Alladah et d'Abomey-Calavi, de Torri etc... voisines de la Commune de Zê sont productrices d'ananas ; en choisissant de faire de l'ananas la filière porteuse pour l'économie de la commune impose qu'une synergie d'actions soient menées pour en faire une source de revenus intercommunaux.

Ainsi, la Commune de Zê peut être l'initiatrice d'actions intercommunales pour la promotion de l'ananas dans la zone. Ensemble, toutes les communes peuvent œuvrer pour satisfaire à l'exigence de l'équation Q Q R P (Quantité, Qualité, Régularité, Prix) ; elles pourront dans ce cadre satisfaire les marchés identifiés tant pour l'ananas brut que pour l'ananas transformés.

## **CONCLUSION**

La commune de Zê, commune à forte potentialité agricole doit son salut économique à la promotion de l'agriculture. Pour y parvenir, les Autorités communales devront prendre des mesures incitatives pour encourager les investissements étrangers pour la promotion de la filière ananas ; elles devront également accompagner les producteurs à la base en s'investissant dans leur réorganisation et la diversification des marchés d'écoulement.